

mette en pénitence, comme ça lui arrive quelquefois quand il fait des déclarations trop révolutionnaires.

Monsieur l'Orateur, je dis que c'est scandaleux de voir qu'un gouvernement, composé d'hommes respectables comme ceux que nous avons là, soit obligé, pour se tirer d'embaras, de nous présenter un bill aussi compromettant que celui-là. Qu'on pose donc la question franchement: Êtes-vous pour ou contre la peine de mort? Si la majorité du Parlement décide en faveur du maintien, eh bien, qu'on se conforme donc aux exigences du Parlement si l'on croit véritablement à la valeur de celui-ci comme représentant de l'opinion publique. Ou alors, monsieur l'Orateur, il y a quelque chose qui cloche quelque part.

**L'hon. M. Asselin:** On a voté l'année dernière sur cette question.

• (5.10 p.m.)

**M. Mongrain:** C'est cela, la mesure a été votée l'an dernier, et le gouvernement a pris sur lui de commuer les sentences de tous ceux qui ont été condamnés à mort depuis.

**M. Gauthier:** C'est ridicule.

**M. Mongrain:** Mon collègue, l'honorable député de Roberval, dit que c'est ridicule; on pourrait qualifier cela d'un terme encore plus cruel et l'on pourrait dire que c'est une démonstration de cette arrogance que l'opposition a quelquefois l'occasion de reprocher au gouvernement, ce mépris des décisions du gouvernement auquel je ne croyais pas trop, au début, quand je suis arrivé ici, dans toute ma candeur, et que je trouvais que les gens de l'opposition étaient cruels quelquefois envers le gouvernement. Mais là, je crois que le gouvernement vient d'avoir une faiblesse grave, dans le sens qu'on lui reproche, et je ne crois pas que ce soit admissible.

Monsieur l'Orateur, depuis quand allons-nous cataloguer la valeur des vies humaines, comme on catalogue de la viande dans une boucherie? Depuis quand va-t-on dire que la vie d'un gardien de prison vaut plus que celle de l'honorable député de Lafontaine (M. Lachance), celle des députés de Lotbinière ou de Roberval, bref, de n'importe qui ici, y compris le très honorable premier ministre et l'honorable Solliciteur général? Depuis quand peut-on se permettre cela pour camoufler, justement, une erreur de procédure?

Je crois que le gouvernement aurait posé un geste beaucoup plus respectable s'il était revenu catégoriquement avec la même question: Êtes-vous en faveur ou contre la peine

de mort? On aurait au moins eu l'avantage que chacun de ces débats aurait contribué à faire l'éducation du public.

Je répète, encore une fois, que je ne serai pas éternellement et de façon absolument radicale pour le maintien de la peine de mort, mais je dis qu'il nous faut, auparavant, adopter certaines mesures comme, par exemple, la réforme de notre système pénitentiaire et, aussi, l'assurance que notre système pénitentiaire aura tous les spécialistes et toutes les compétences nécessaires pour garantir la réhabilitation.

Monsieur l'Orateur, je crois que l'attitude molle du gouvernement, attitude que je qualifierais de scandaleuse et inquiétante, va contribuer à aggraver l'anarchie qui menace le Canada, actuellement. On en est rendu à réclamer tellement de liberté pour nos gens, que cela dégénère en libertinage et en orgie dans bien des cas; on en est rendu à défendre les bandits, les traîtres et les espions avec plus de courage—on pourrait même dire avec plus d'éloquence, avec plus de virulence—qu'on semble vouloir protéger le bien public. Je me demande, monsieur l'Orateur, s'il n'est pas plutôt temps de mettre un frein à cette attitude et de montrer que le gouvernement a la fermeté de s'acquitter de ses responsabilités.

On a dit: Pourquoi le gouvernement aurait-il le droit de vie ou de mort? Pourquoi? Parce que le gouvernement s'est vu investir une responsabilité par l'opinion publique. Le gouvernement s'est vu revêtir d'une autorité par l'opinion publique et il doit l'exercer, de même que tous les devoirs et les responsabilités qui s'y rattachent. J'irai même plus loin et je dirai que dans la philosophie catholique dans laquelle j'ai été élevé, on dit que toute autorité vient de Dieu, et si le gouvernement a besoin de l'autorité de supprimer une vie pour maintenir l'ordre dans la société, il doit s'acquitter de ses responsabilités, même s'il lui est pénible de le faire. La chose est encore plus urgente, surtout à cette époque de libertinage dans laquelle nous entrons, dans laquelle il semble que tout est permis et que tout doit être excusé au bénéfice de cette liberté sacrée qu'on réclame et qui dégénère trop souvent en orgie.

Monsieur l'Orateur, je voterai contre ce projet de loi, et je soumets même que devant son incohérence et devant ses apparences compromettantes et presque scandaleuses, dans certains cas, l'honorable ministre devrait se lever et dire: Nous retirons le projet de loi et nous vous demandons simplement: Êtes-vous pour ou contre la peine de